

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00816
Numéro SIREN : 493 131 528
Nom ou dénomination : A VOTRE SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 4112

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

Cité Judiciaire
1 Avenue Pierre Mendès France
72014 LE MANS CX 2
Contact: Gtcsarthe@aol.com Site: www.infogreffe.fr
TEL : 0 891 01 11 11

RECEPISSE DE DEPOT

A VOTRE SERVICE

47 rue Mangeard
72000 Le Mans

V/REF :

N/REF : 2006 B 816 / 2018-B-4112

Le greffier du tribunal de commerce du Mans certifie qu'il a reçu le 12/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

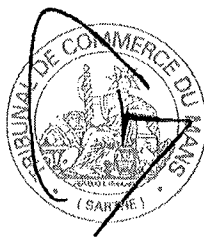
A VOTRE SERVICE
Société par actions simplifiée
47 rue Mangeard
72000 Le Mans

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4112 le 13/07/2018

R.C.S. LE MANS 493 131 528 (2006 B 816)

Fait à LE MANS le 13/07/2018,

LE GREFFIER



A VOTRE SERVICE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 6 000 euros
Siège social : 47 rue Mangeard
72000 LE MANS
493 131 528 RCS LE MANS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 43 929 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	43 929 euros
------------------------	--------------

AFFECTATION

Distribution de dividendes	20 150 euros	
Compte « Autres réserves »	23 779 euros	
Le solde dudit compte passe de 23 234 euros à 47 013 euros		
Total	43 929 euros	43 929 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

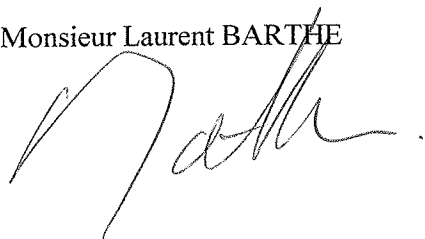
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
Distribution exceptionnelle de réserves (13/04/2017)	29 004,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2016	37 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2015	-	-	-	
31 décembre 2014	-	-	-	

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Laurent BARTHE



POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS A VOTRE SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 47 RUE MANGEARD		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 49313152800025		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2017	
		N-1 31/12/2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		Stocks : CR	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Q7ADRA-TUTUS Informatique

17/11/17

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A VOTRE SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...000.....)	DA	6 000	6 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	600	600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	23 234	22 996	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	43 929	37 238	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	73 763	66 834
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	82 368	121 560	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 476	9 226	
	Dettes fiscales et sociales	DY	57 382	36 077	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	18 217	3 285	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	191 442	170 147	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	265 206	236 982	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	138 372	87 779	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS A VOTRE SERVICE				Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	52
		FG	596 441	FH		FI	380 069
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	596 441	FK		FL	380 121
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	5 227 549
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 931 2 502
	Autres produits (1) (11)					FQ	31 77
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	609 630 383 248
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	229 260 114 951
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 004 5 077
	Salaires et traitements*					FY	206 883 152 166
	Charges sociales (10)					FZ	53 939 40 205
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	46 821 44 193
						GB	
						GC	
						GD	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE	109 1 182
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	549 016 357 774
	Autres charges (12)					GG	60 614 25 474
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 672 2 043
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 672 2 043
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 672) (2 043)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	58 943 23 431

Désignation de l'entreprise : SAS A VOTRE SERVICE

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	18 333	28 625		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	18 333	28 625		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	305	199		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	20 805	44		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	21 110	243		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(2 776)	28 382		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	12 237	14 575		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	627 963	411 873		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	584 034	374 635		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	43 929	37 238		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP				
			- Crédit bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 931	2 502		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
Contraventions					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Valeur nette comptable immobilisations cédées					305				
Produit de cession immob. corporelle					20 805		18 333		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
					Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS A à Z SERVICES a cédée les actions qu'elle détenait dans la SAS A VOTRE SERVICE à la SAS FiLauMat le 14 Juin 2017.
La SAS FiLauMat est désormais associée unique de la SAS A VOTRE SERVICE.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 769 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	300 420		40 688
TOTAL	300 420		40 688
Autres titres immobilisés	90		
Prêts, autres immobilisations financières	6 412		1 266
TOTAL	6 502		1 266
TOTAL GENERAL	306 922		41 954

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		32 741	308 367	308 367
TOTAL		32 741	308 367	308 367
Autres titres immobilisés			90	90
Prêts, autres immobilisations financières		0	7 678	7 678
TOTAL		0	7 768	7 768
TOTAL GENERAL		32 740	316 135	316 135

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	171 223	46 821	11 936	206 108
TOTAL	171 223	46 821	11 936	206 108
TOTAL GENERAL	171 223	46 821	11 936	206 108

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	46 821				
TOTAL	46 821				
TOTAL GENERAL	46 821				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 678	0	7 678
Autres créances clients	71 128	71 128	
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 519	5 519	
Impôts sur les bénéfices	7 256	7 256	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 675	18 675	
Charges constatées d'avance	490	490	
TOTAL	111 047	103 369	7 678

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	82 368	29 298	53 070	
Fournisseurs et comptes rattachés	33 476	33 476		
Personnel et comptes rattachés	7 410	7 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 127	28 127		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 845	21 845		
Autres dettes	18 217	18 217		
TOTAL	191 442	138 372	53 070	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 191			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	500.0000	12			12

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 560
Dettes fiscales et sociales	11 354
Total	15 914

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	490
Total	490

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 337
Intérêts restant à courir sur emprunts	1 337	
Total (1)		1 337

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit de cession immob. corporelle	18 334	77500000
Total	18 334	
Charges exceptionnelles		
- Valeur nette comptable immob. cédée	20 805	67500000
- Contraventions	305	67120000
Total	21 110	



Crowe Horwath™

Cifralex

Membre indépendant de Crowe Horwath International

A VOTRE SERVICE

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 Euros

47 rue Mangeard
72000 **LE MANS**

RCS LE MANS : 493 131 528

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 29 JUIN 2018

Laval

92, avenue Robert Buron
CS 86112
53062 Laval cedex 9
Tél : 02 43 59 16 32
laval@cifralex.fr

Le Mans

3, boulevard René Levasseur
72000 Le Mans
Tél : 02 43 28 01 77
lemans@cifralex.fr

Nantes

10, rue Jack London
BP 36
44400 Rezé
Tél : 02 40 69 81 00
nantes@cifralex.fr

Cifralex - Société Anonyme au capital de 549 400 € - 392 097 226 RCS Laval - TVA intracommunautaire FR 44 392 097 226
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de Loire - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers
Siège social : 92, avenue Robert Buron - CS 86112 - 53062 Laval cedex 9

Audit | Commissariat aux comptes | Expertise comptable & Conseil

www.cifralex.fr

A VOTRE SERVICE

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 Euros

47 rue Mangeard
72000 LE MANS

RCS LE MANS : 493 131 528

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A VOTRE SERVICE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L. 123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LE MANS, le 14 Juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

Pour CIFRALEX
Le mandataire social
Chargé du mandat



Géraldine NAVEAU
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

A VOTRE SERVICE

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 Euros

47 rue Mangeard
72000 **LE MANS**

RCS LE MANS : 493 131 528

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

A VOTRE SERVICE

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 Euros

47 rue Mangeard
72000 LE MANS

RCS LE MANS : 493 131 528

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A VOTRE SERVICE

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 Euros

47 rue Mangeard
72000 **LE MANS**

RCS LE MANS : 493 131 528

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	308 367	206 108	102 259	129 196	26 937	20.85
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	90		90	90		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 678		7 678	6 412	1 266	19.75
	TOTAL II	316 135	206 108	110 028	135 699	25 671	18.92
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	613		613	180	433	240.36
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	71 128		71 128	35 317	35 811	101.40
	Autres créances	31 751		31 751	1 215	30 535	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	51 196		51 196	64 080	12 884	20.11
	Charges constatées d'avance (3)	490		490	490		
	TOTAL III	155 178		155 178	101 283	53 895	53.21
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	471 314	206 108	265 206	236 982	28 224	11.91

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0
Le Commissaire aux Comptes
pour CIRALEX
le chargé du mandat

Dossier N° 000260 en Euros.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 000	6 000		
	RESERVES				
	Réserve légale	600	600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	23 234	22 996	238	1.04
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	43 929	37 238	6 691	17.97
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	73 763	66 834	6 929	10.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	82 368	121 560	39 191	32.24
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 476	9 226	24 250	262.85
	Dettes fiscales et sociales	57 382	36 077	21 304	59.05
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	18 217	3 285	14 933	454.62
	TOTAL IV	191 442	170 147	21 295	12.52
	Produits constatés d'avance (I)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	265 206	236 982	28 224	11.91

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

138 372 87 779

Le Commissaire aux Comptes
pour **ciralex**
le chargé du mandat

Dossier N° 000260 en Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens				52		52	100.00
Production vendue de services	596 441		596 441	380 069		216 372	56.93
Chiffre d'affaires NET	596 441		596 441	380 121		216 320	56.91
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 227	549		4 678	852.76
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 931	2 502		5 430	217.05
Autres produits			31	77		46	59.75
Total des Produits d'exploitation (I)			609 630	383 248		226 382	59.07
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			229 260	114 951		114 309	99.44
Impôts, taxes et versements assimilés			12 004	5 077		6 927	136.45
Salaires et traitements			206 883	152 166		54 717	35.96
Charges sociales			53 939	40 205		13 734	34.16
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 821	44 193		2 627	5.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			109	1 182		1 073	90.79
Total des Charges d'exploitation (II)			549 016	357 774		191 242	53.45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			60 614	25 474		35 140	137.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Le Commissaire aux Comptes
pour cifralex
le chargé du mandat

Dossier N° 000260 en Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 672		2 043		372	18.20
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	1 672		2 043		372	18.20
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 672		2 043		372	18.20
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	58 943		23 431		35 512	151.56
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 333		28 625		10 292	35.95
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII	18 333		28 625		10 292	35.95
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	305		199		106	53.27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 805		44		20 761	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	21 110		243		20 867	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 776		28 382		31 159	109.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	12 237		14 575		2 338	16.04
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	627 963		411 873		216 090	52.47
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	584 034		374 635		209 399	55.89
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	43 929		37 238		6 691	17.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(1) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Le Commissaire aux Comptes
pour **CIFRALAX**
le chargé du mandat

Dossier N° 000260 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS A à Z SERVICES a cédée les actions qu'elle détenait dans la SAS A VOTRE SERVICE à la SAS FiLauMat le 14 Juin 2017.

La SAS FiLauMat est désormais associée unique de la SAS A VOTRE SERVICE.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 769 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		53 322
Intérêts restant à courir sur emprunts	1 337	
Echéances restant à courir sur crédit-bail	51 985	
Total (1)		53 322

Engagements reçus